

Pays : Côte d'Ivoire
Série : BAC, séries A1-A2

Année : 2016
Durée : 4 h

Session : normale, Philo
Coefficient : 5

Le candidat traitera l'un des trois sujets suivants :

SUJET I

Doit-on défier la légalité pour l'égalité ?

SUJET II

L'essor de la technique doit-il susciter la crainte ?

SUJET III

Dégager l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée.

Loin de nous la pensée que Dieu haïsse dans l'homme ce en quoi il l'a créé supérieur aux autres animaux ! A Dieu ne plaise que la foi nous empêche de recevoir ou de demander la raison de ce que nous croyons, puisque nous ne pourrions pas croire si nous n'avions pas des âmes raisonnables ! Et si dans les choses qui appartiennent à la doctrine du salut et que nous ne pouvons pas comprendre encore, mais que nous comprendrons un jour, il convient que la foi précède la raison, la foi qui purifie le cœur et le rend capable de recevoir et de soutenir la lumière de la grande raison, c'est la raison même qui l'exige. Voilà pourquoi il a été dit raisonnablement par le Prophète : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas. » Ici le Prophète a clairement distingué ces deux choses et nous a conseillé de commencer par croire, afin d'arriver à comprendre ce que nous croyons. Ainsi donc il a paru raisonnable que la foi précédât la raison. Car si le précepte n'est pas raisonnable, il est donc irraisonnable ! Dieu nous garde de le penser ! S'il est raisonnable que la foi précède la raison pour monter à certaines grandes choses que nous ne pouvons pas encore comprendre, sans doute, quelque petite que soit la raison qui nous le persuade, elle précède elle-même la foi.

Saint Augustin, *Lettres 120.*